

L'Antenne de diffusion et d'échange du livre

Une réserve centrale et un point de diffusion

par Mélanie Azouvi

Responsable de l'ADEL

En 1984, lors de la suppression progressive des « comptoirs de prêt » dans le cadre de la reconstruction du réseau, la Ville de Paris a créé un service chargé de gérer la dispersion de ces fonds. Lorsqu'un comptoir de prêt disparaissait, l'ADEL (l'Antenne de diffusion et d'échange du livre) invitait les bibliothèques du réseau à venir choisir les ouvrages qui pouvaient compléter leurs fonds. Une fois ce choix effectué, l'ADEL emmagasinait les livres restants et les répertoriait sur fiches dans des locaux provisoires. Parallèlement, le personnel de ce service augmentait le stock en allant récupérer des livres dont les bibliothèques se débarrassaient à la suite de leur inventaire.

Ce n'est qu'en 1992 que l'ADEL s'est intégrée au Service technique lors de l'installation de celui-ci rue Saint-Maur. Les

cartons ont pu alors être ouverts et les 90 000 ouvrages mis en rayons dans les 1 500 m² de sous-sol : la réserve centrale voyait ainsi le jour. Mais il y avait encore fort à faire : ces 90 000 ouvrages devaient être catalogués sur informatique de façon à participer à ce qui allait devenir le fonds de réserve pour les soixante bibliothèques parisiennes. A ce jour, 45 000 livres sont catalogués et/ou saisis et accessibles sur tous les écrans de recherche (OPAC) des bibliothèques parisiennes déjà informatisées. En effet, l'objectif de l'opération est que la réserve centrale prête son fonds aux lecteurs qui en feront la demande à partir de leur bibliothèque de rattachement.

Quelles sortes d'ouvrages constituent le fonds de la réserve centrale ?

L'élimination dans les comptoirs de prêt

Comme il a été dit plus haut, une partie du fonds provient de feu les comptoirs de prêt, ce qui fait que 30 % environ des ouvrages datent des années 1900 à 1950. Généralement reliés en toile, ils ne sont plus demandés couramment par les lecteurs qui leur préfèrent des ouvrages plus modernes par leur présentation et leur contenu. Néanmoins, des chercheurs, des curieux peuvent se trouver intéressés : qui par les mémoires de Gallieni, qui par des pièces de Fernand Gregh ou par un ouvrage de 1905 de Jules Claretie... De leur côté les bibliothèques spécialisées ne font

appel à la réserve que pour en recevoir des dons mais ne lui versent rien puisque leurs fonds trop « pointus » n'intéresseraient pas le réseau.

L'élimination actuelle des bibliothèques parisiennes

Les bibliothèques se défont de leurs ouvrages tant par manque de place que par souci d'actualisation, qu'il s'agisse des romans ou des documentaires. Les bibliothécaires du réseau procèdent fréquemment au désherbage de leur collection, pour les raisons évoquées ci-dessus et aussi parce qu'ils sont de plus en plus sensibles au taux de rotation des ouvrages. Parmi les livres au taux de rotation très lent entrent les documentaires très pointus n'intéressant qu'une étroite catégorie de lecteurs, les romans ou essais à la mode qui perdent rapidement de leur attrait, les classiques vénérables mais peu demandés, les mémoires qu'on se doit de posséder mais qui occupent des mètres de rayonnages. Les bibliothécaires n'hésitent plus à s'en débarrasser, car ils savent que les livres qui ne figurent plus sur leurs propres rayons seront à la disposition de leurs lecteurs grâce à l'ADEL. Il est en effet confortable de pouvoir se dire que l'on disposera là d'un stockage à distance accessible de tous les points du réseau dès que l'informatisation le permettra. Ainsi il deviendra inutile d'encombrer les rayons puisque les ouvrages seront disponibles rapidement.

Élimination à la réserve centrale

Si les bibliothécaires du réseau n'éprouvent plus les affres du pilon, grâce aux possibilités offertes par leur réserve centrale, le problème est reporté sur notre service qui doit gérer les ouvrages éliminés par les bibliothèques du réseau.

Quels sont les critères de conservation en vigueur à l'ADEL ? Sachant que la réserve centrale est constituée comme il a été dit plus haut de fonds « anciens » et actuels des bibliothèques du réseau, elle se veut un reflet fidèle de ce qu'offrent ou ont offert les bibliothèques municipales parisiennes au fil du temps. D'autre part, comme son fonds sera prêté aux lecteurs, elle sera amenée à faire un bilan tous les cinq ou dix ans sous forme d'inventaire pour détecter les livres jamais demandés et les supprimer. En ce sens ce sera une réserve vivante de lecture publique et non un lieu de conservation au sens strict du terme.

Enfin, la réserve doit offrir un large choix d'ouvrages pour répondre à la diversité des demandes des lecteurs de toute la Ville de Paris.

En l'état actuel des choses, comme le prêt de la réserve vers les bibliothèques n'est pas encore lancé du fait des retards de l'informatisation, on ne sait pas encore quelles sortes d'ouvrages seront demandés et l'on ne saurait être trop prudent dans l'élimination. « Prudence et conservation », telle est la devise de la réserve centrale.

Lorsque les bibliothèques font venir l'équipe de l'ADEL pour procéder au tri de leurs livres, certains ouvrages sont éliminés d'office :

- les livres abîmés, tachés, déchirés... sont pilonnés sans pitié ;
- les livres périmés : les documentaires dont les sujets se renouvellent vite (recherche médicale, informatique, droit) et que les bibliothèques municipales n'ont pas vocation à conserver ;
- les livres en version originale (non gardés en réserve mais donnés) ;
- les guides touristiques qui ont besoin d'être actualisés.

De par l'importance du fonds constitué par les bibliothèques du réseau, il est bien évident qu'un grand nombre d'exemplaires du même titre arrive à la réserve. L'ADEL est alors amenée à jouer son rôle de diffusion dès lors qu'un livre est sélectionné pour figurer en son fonds, les doublons, voire quintuples exemplaires qu'elle reçoit sont « recyclés » en direction de ses donataires.

L'ADEL et ses donataires

En premier lieu, les ouvrages sont proposés à l'aide de listes aux bibliothèques et fonds spécialisés du réseau : livres policiers à la Bilipo, livres sur le féminisme à la bibliothèque Marguerite-

Durand, livres d'art aux Arts Graphiques, etc. Si ces ouvrages ne conviennent pas à ces bibliothèques ils sont alors proposés aux différentes directions de la municipalité parisienne :

- bureau d'aide sociale (pour ses résidences et clubs) ;
- direction des affaires scolaires (écoles, crèches, centres aérés).

Et également aux bibliothèques municipales des régions, aux hôpitaux, aux prisons, aux foyers d'action éducative, aux bibliothèques d'entreprise, aux bibliothèques de l'armée, aux associations de quartier (alphabétisation, réinsertion...).

Il est également fait des dons aux centres culturels francophones de par le monde et aux associations caritatives diverses dont l'action est dirigée vers les pays étrangers (ce qui vaut au service de voir les étiquettes les plus exotiques sur les cartons que les donataires vont faire transporter au loin : Roumanie, Sénégal, Estonie, Mali, Liban, Laos, Kirghizistan, Mongolie, Slovaquie...).

Tous ces donataires sont accueillis dans une salle où les livres sont rangés par cotes, tout comme dans une bibliothèque. Les donataires font leur choix, mettent leurs livres en cartons et se chargent de l'expédition.

Le travail de l'ADEL est à double facette : d'un côté elle engrange dans le but de prêter les ouvrages de sa réserve, de l'autre elle donne ses surplus à l'extérieur. Pour donner une idée du volume de livres brassés, sur plus de 100 000 livres triés chaque année, 25 % partent au pilon, 60 % sont donnés, le reste est destiné à la réserve. Élimination et recyclage, telles sont, pourrait-on dire hardiment, les deux mamelles de l'ADEL !

On voit que les livres des bibliothèques parisiennes ont une belle carrière. Après leur vie en bibliothèques municipales, ils continuent leur activité à la réserve ou dans d'autres bibliothèques.

Espace(s) à lire Exposition itinérante

L'exposition réalisée par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Maine-et-Loire (CAUE) présente de façon non didactique un bilan 10 + 5 ans de construction de bibliothèques publiques dans le Grand ouest de la France (première édition en 1988 complétée en 1993). La bibliothèque dans la ville (environnement, accès, accroches), les livres dans la bibliothèque (classement, accueil), ambiances et attitudes (à nouveau bâtiment, nouveaux publics), l'avenir des bibliothèques.

Éléments techniques :

- 37 panneaux plastifiés 45 x 60 présentés dans deux caisses,
- les panneaux comportent des œilletons pour l'accrochage

Location :

- 400 F pour deux semaines, 100 F par semaine supplémentaire
- L'assurance est souscrite par l'ABF Pays-de-Loire
- Le transport vers l'emprunteur suivant ou vers le service gestionnaire est à la charge de la bibliothèque emprunteuse.

Contact :

BDP de Maine-et-Loire, ZI La Croix-Cadeau, 5, rue Paul-Langevin, 49240 Avrillé. Tél : 41 42 40 63